



Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Vous êtes nombreux à vous poser des questions en cette période inédite que traverse notre pays et le monde entier : comment se passera le déconfinement, les écoles reprendront-elles et sous quelle forme, faudra-t'il porter un masque ? ...

Des constats ont été faits, des annonces ont été effectuées, mais les incertitudes sont grandes dans ce domaine, avec tous les revirements, les non-dits faits plus ou moins sciemment pour masquer des manquements de matériels et d'anticipation.

Des progrès dans la limitation de la circulation du virus ont été enregistrés et ces bonnes nouvelles sont en lien direct avec le confinement qui a été respecté par chacun de nous. Mais, chaque jour, nous déplorons encore des morts à cause du Covid-19. Dans notre commune, aussi, nous avons malheureusement été touchés. Je tiens donc avant tout à avoir une pensée très chaleureuse pour toutes les familles concernées.

Chers habitants, la plupart d'entre vous a observé les règles strictes et je tenais à vous remercier de votre sérieux. Je suis heureux que chacun ait pris conscience de l'importance de son comportement et du respect des gestes barrière ainsi que du confinement. Tous les services de la Mairie ont été opérationnels depuis mi-mars et le sont encore. Ils ont fonctionné parfois au ralenti ou avec des moyens réduits. Nos agents disposent des aménagements et des équipements appropriés pour leur permettre d'assurer leur mission en toute sécurité pour eux et pour les autres. Je les félicite tous pour leur dévouement sans faille au service de leurs concitoyens.

Je souhaite également témoigner de ma reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui, en fonction de leur activité, sont au plus près de ce virus. Notre soutien va également à tous ceux qui travaillent pour que l'ensemble de la population puisse assurer ses besoins essentiels. Nous savons que certains d'entre vous rencontrent des difficultés financières, des difficultés d'organisation, des difficultés de réapprovisionnement, des difficultés psychologiques, des problèmes de santé. Nous sommes à votre écoute. Le gouvernement, la Région, le Département, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn mettent en place des aides dont nous pouvons être le relais. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et nous espérons pouvoir contribuer à vous apporter des solutions personnalisées, adaptées à votre situation.

Le Président de la République a annoncé le 13 avril 2020 un allègement progressif du confinement à partir du 11 mai prochain et le Premier Ministre a annoncé le plan de déconfinement le 28 avril 2020. Vous trouverez dans ce bulletin des informations au sujet de la réouverture progressive des écoles. Nous mettrons tout en œuvre au niveau communal pour garantir la sécurité sanitaire de nos enfants. Tout laisse à penser que la rentrée scolaire de septembre 2020 se passera dans les mêmes conditions sanitaires qu'aujourd'hui. Cette période qui s'annonce nous incite à innover pour apprendre à vivre avec le virus et à construire ensemble, enfants, parents, professeurs, collectivité, une école certainement différente mais ouverte à tous.

Une première commande globale de masques grand public en tissu et lavables a été passée conjointement avec le Département et la Communauté de Communes. Nous pensons recevoir en mai le nombre de masques correspondant à notre population. Les modalités pratiques de distribution sont en cours de finalisation. Nous vous avons adressé un questionnaire fin avril afin de n'oublier personne.

L'objectif de la mairie est que chaque Griesois dispose de 2 masques chacun. La question des masques est un sujet sensible, le port du masque n'est pas une solution en soi, mais à mon avis, indispensable pour vous protéger et protéger les autres. Il complète l'ensemble des gestes barrière et la distanciation sociale que nous devons absolument continuer à respecter après le déconfinement.

Chers habitants, je compte sur vous, toute la population compte sur vous, nos aînés comptent sur vous. Solidaires et tous ensemble nous surmonterons cette crise sanitaire avec certes des difficultés mais l'espoir est au bout de ce long chemin que sera le déconfinement.

Prenez-soin de vous, l'équipe municipale et moi-même sommes à vos côtés.

Eric HOFFSTETTER
Maire



Dessin réalisé par Inès, membre du CME

Vie communale



Cérémonies



Les cérémonies du 08 mai et du 14 juillet ne se dérouleront pas comme de coutume. Une gerbe sera déposée au monument aux Morts par le Maire le 08 mai 2020. Le traditionnel bal populaire et feu d'artifice du 13 juillet 2020 seront malheureusement annulés. Les trophées aux lauréats seront remis lors de la cérémonie du 11 novembre 2020.

Résultats des élections municipales



Avec un taux de participation faible (21.9 %) dû à la crise sanitaire, la liste conduite par M. Eric HOFFSTETTER a obtenu la majorité des voix avec 87.90 % des voix.

L'élection du maire et des adjoints n'a pas encore eu lieu. Elle devrait se dérouler fin mai / début juin, après la parution d'un décret qui fera suite à la remise d'un rapport du comité scientifique au gouvernement pour le 23 mai 2020 au plus tard.

Jusqu'à cette date, l'ancien conseil municipal est toujours en exercice. Un compte-rendu d'activités est envoyé toutes les semaines aux élus pour leur faire part des actions menées et décisions prises.

Fonctionnement des services municipaux



Depuis la mi-mars, les services municipaux ont continué à travailler, de manière réduite ou en alternance. L'accueil de la mairie est fermé au public depuis le 17 mars 2020, mais les services sont restés joignables durant toute cette période.

Un service minimum a été mis en œuvre entre le 17 mars 2020 et le 16 avril 2020. Les agents techniques ont repris au complet le 17 avril 2020 et les agents administratifs le 4 mai 2020, comme les ATSEM. Sous réserve de décisions sanitaires contraires d'ici-là, **la mairie devrait réouvrir ses portes au public le lundi 11 mai 2020** selon des modalités particulières, en accueillant une personne à la fois. Une signalétique sera mise en place dans ce sens.

La bibliothèque est fermée au public depuis mi-mars, mais les usagers ont eu la possibilité de réserver des ouvrages à distance et se les faire livrer. Elle devrait rouvrir partiellement à dater du 26 mai 2020 ; les services travaillent actuellement sur les modalités d'ouverture et de fonctionnement qui vous seront précisées ultérieurement. **D'ici cette date, le service de réservation à distance et de livraison à domicile reste maintenu.**

Les professeurs de l'école de musique ont également mis en place des cours à distance avec leurs élèves, et vont continuer de fonctionner de cette manière jusqu'à la fin juin.

Un très grand merci aux agents, à la bibliothécaire, au directeur de l'école de musique et aux professeurs, d'avoir contribué, dans notre commune, à maintenir le lien culturel et social bien utile en cette période.

Fleurissement

Comme les années passées, le fleurissement communal sera réalisé par les agents municipaux en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Certaines jardinières sont d'ailleurs déjà plantées.

Le concours communal des maisons fleuries sera également maintenu si les mesures gouvernementales le permettent ; une nouvelle catégorie « aménagement paysager » sera rajoutée au palmarès. Comme d'habitude, le jury sillonnera les rues du village pour repérer les plus belles réalisations (aucune inscription au préalable n'est nécessaire).



Service de livraison à domicile

Depuis le début du confinement, et dans un esprit de solidarité et d'entraide, la Commune et le CCAS ont mis en place des services gratuits de livraison pour les personnes âgées, les personnes vulnérables et celles particulièrement exposées aux risques sanitaires occasionnés par le Covid-19. Un grand merci à l'équipe des bénévoles « livreurs ».

- **Magasin SPAR** : livraison de courses alimentaires de 1^{ère} nécessité à raison d'une livraison par foyer et par semaine. Depuis le début, 81 commandes ont été livrées.
- **Pharmacie LANG-TILLMANN** : livraison gratuite de médicaments et produits pharmaceutiques ; 4 demandes ont été satisfaites.

Après le déconfinement du 11 mai prochain, **ces services seront maintenus avec 2 livraisons par semaine** : une tournée le mardi (*pour les commandes enregistrées le vendredi et le lundi*) et une tournée le vendredi (*pour les commandes du mardi, mercredi et jeudi*).



En complément à ces deux services, la bibliothèque municipale a mis en place un service de livraison à domicile d'ouvrages sur réservation à l'attention de ses lecteurs. Ceci afin de pouvoir conserver l'accès à la culture, si important en ces temps de confinement et d'isolement. 44 familles ont bénéficié de ces livraisons effectuées par les agents techniques.

Vie scolaire et périscolaire

Réouverture et fonctionnement des Ecoles

En concertation avec les directrices des deux écoles, les représentants des parents d'élèves, les décisions ont été prises comme suit :

Ecole élémentaire

- Lundi 11 et mardi 12 mai : rentrée des enseignants
- Jeudi 14 mai : rentrée des élèves de CM2, par groupes de 15 élèves maxi (*soit dans leur totalité, soit en alternant des groupes si le groupe est supérieur à 15 élèves, le rythme étant fixé à deux jours sur quatre en semaine*)
- Période « dite de transition » du 14 au 25 mai
- Lundi 25 mai, (*si le test de rescolarisation des CM2 est concluant*), rentrée des élèves de CP par groupes de 15 élèves maxi (*soit dans leur totalité, soit en alternant des groupes, le rythme étant fixé à deux jours sur quatre en semaine*)
- A partir du 02 juin : les élèves de CE1, CE2 et CM1 pourraient être rescolarisés, dans des conditions restant à définir



Afin de respecter les consignes sanitaires définies par le protocole du Ministère de l'Education Nationale, la capacité d'accueil de l'école élémentaire sera limitée à 60 élèves maximum en même temps à l'intérieur de l'établissement (*4 classes de 15 élèves maxi*).

Ecole maternelle

- 11 et 12 mai : rentrée des enseignantes
- Entre le 12 mai et le 02 juin : préparation des locaux pour respecter le protocole sanitaire
- Lundi 02 juin : rentrée envisagée à ce stade des élèves de Grande Section
- Les élèves de petite et moyenne section ne retourneront à l'école qu'en septembre

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction de l'épidémie et des annonces gouvernementales sur le déconfinement.

Le retour physique des enfants à l'école est laissé **au libre choix** des parents. Un questionnaire a été envoyé à chaque parent ayant un enfant scolarisé. Il est rappelé que l'obligation d'instruction s'impose à tous en classe ou à la maison, avec les cours assurés à distance, selon des modalités à définir.

S'agissant des écoles, la commune de Gries a pris toutes les mesures de précaution formulées dans le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale pour garantir la sécurité sanitaire des élèves, des personnels enseignants et des agents communaux intervenant au sein des écoles. Les actions et moyens mis en œuvre par la commune de Gries figurent dans une fiche qui sera distribuée aux parents et affichée aux entrées des écoles.

Réouverture et fonctionnement du périscolaire (ne concerne que les élèves de l'école élémentaire)

- L'accueil des enfants scolarisés sera effectif le midi et le soir à partir du jeudi 14 mai
- Possibilité d'inscrire tous les enfants scolarisés, même ceux qui ne sont pas inscrits à l'année (un formulaire sera à remplir) et une tarification à l'acte sera proposée aux parents
- Les enfants qui rentreront à partir du 14 mai devront apporter des repas tirés du sac les 14, 15, 18 et 19 mai.
- La restauration scolaire sera de nouveau opérationnelle à compter du lundi 25 mai
- Ouverture de l'accueil des mercredis à partir du 27 mai

Nouveau : Périscolaire 3-6 ans

La Commune va proposer, à compter de la rentrée scolaire prochaine, un service d'accueil périscolaire pour les enfants de maternelle. Celui-ci aura lieu à l'école maternelle les jours de classe et au périscolaire rue du Presbytère les mercredis. A ce jour, près de 20 enfants sont d'ores et déjà inscrits. Deux tranches de travaux sont prévues : la première en 2020 et la seconde en 2021. Le coût global des travaux est estimé à 200 000 € HT. Des subventions seront demandées auprès de différents partenaires.

Vie économique



Le Premier ministre a annoncé la réouverture des commerces, sauf les bars et restaurants, à compter du 11 mai 2020 en respectant les mesures de précaution nécessaire et avec l'autorisation du Maire de la commune concernée.

Les élus sont bien évidemment favorables à cette réouverture qui permettra, après les artisans et industriels, aux commerçants de renouer avec leurs activités, sauf décisions sanitaires contraires.



Dessin réalisé par Inès, membre du CME

Travaux

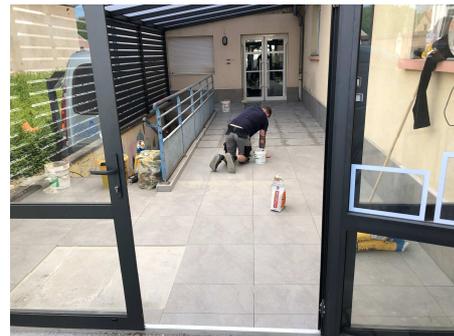
A côté des traditionnels travaux d'entretien des espaces verts et des bâtiments publics, les agents du service technique ont réalisé quelques chantiers :



Aménagement d'une place PMR sur le parking de l'école



Rénovation de l'ancien local de la poste



Aménagement de l'entrée de la bibliothèque : carrelage réalisé par la société DURST.

Restructuration de la Mairie et construction d'une annexe

Les services administratifs de la mairie ont pu emménager fin février dans les locaux 56 rue Principale. Quelques travaux de finition restent à réaliser. D'autres travaux doivent encore être effectués à l'annexe. Un nouveau plan de coordination et de sécurité doit être mis en œuvre par les entreprises, avec des mesures strictes à respecter par chacune d'entre elles. Nous espérons que le bâtiment puisse être terminé cet été.

Déchèterie

La collecte de tous les déchets se fera **à partir du 11 mai 2020**. Des consignes strictes seront à respecter impérativement selon affichage sur site. Les usagers seront notamment limités à un passage par semaine et à 1m³ par passage.

Horaires pour le mois de mai



Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13 h - 18 h
Mardi	10 h - 12 h	13 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h	13 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h	13 h - 18 h
Vendredi	Fermé	13 h - 18 h
Samedi	10 h - 12 h	13 h - 18 h

A compter du mois de juin, les horaires habituels seront reconduits.

Plus de renseignements

www.cc-basse-zorn.fr

Texte et dessin réalisés par Axelle, membre du CME

Super héroïne,

Ma super héroïne avait les cheveux bruns mi- longs un peu grisonnants, bouclés. Elle avait les yeux bruns clairs, elle portait des lunettes noires, grises, rondes. Elle avait quelques tâches de rousseurs. Elle était de taille moyenne et elle était mince. Son costume était important, elle portait des lunettes de protection, une charlotte sur ses cheveux, un masque en forme de bec de canard, des gants. Et une magnifique blouse blanche. Son super pouvoir était de faire disparaître le méchant virus. Elle faisait tout son possible pour que les gens restent en bonne santé.

Tout commença par un jour de pluie sur la France, le virus apparut petit à petit, avant qu'il ne prenne une grande ampleur sur le monde entier. Il fut invisible et très contagieux. Par contre, la pire hantise de ce virus fut le savon et le gel hydro-alcoolique.

Un jour, la super héroïne fit un face à face contre le virus. La super héroïne sortit de sa poche un savon rose au pamplemousse et un grand pot de gel hydro-alcoolique.

Le virus eu tellement peur, il changea de couleur car il sut qu'il allait disparaître à tout jamais. Tout à coup, la super héroïne aspergea le méchant virus qui rétrécit de plus en plus jusqu'à devenir une petite poussière, la super héroïne prit le savon pour l'éliminer définitivement. C'est la victoire de ma super héroïne car maintenant fini le virus !

